



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de QUISSAC s'est réuni à la mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Serge CATHALA, Maire de Quissac.

Date de convocation : le 29 mai 2026

Date d'affichage : le 29 mai 2026

Conseillers en exercice : 27

Présents : 24

Votants : 24+3 = 27

Votants par procuration : 3

Absents excusés : 0

Présents :

BOUCHERIGUENE Alain – BOURHIL Mohamed – BRUNEL Isabelle – CATHALA Serge – CHALIER Rémi – CHAUDOREILLE Claudine – CHAZEL Muriel – CHAZEL Robert – CRES Elodie – DREVON Nicolas – ESTOR Adrien – FIORENZANO Johan – GOMEZ Magdalena – GRAILHE Philippe – HAGEN Aurélie – LE ROUX Laëtitia – LEFORT Eveline – MOH Cyril – NOHARET Alexandre – PERRY Julien – PORTMANN Jeanne – RIBOT Johana – SANCHEZ Jeannette – VINCANT Olivier

Procurations :

BERTHOLAT Aurélie à HAGEN Aurélie

PELAPRAT Jean à BRUNEL Isabelle

PRINCE Christine à CATHALA Serge

Absents excusés :

Secrétaire de séance :

SANCHEZ Jeannette

Début de séance : 19H00

REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2026

Application agréée E-legalite.com

Délibération n°056/2026 : Modification tarifs régie festivités

Rapporteur Laëtitia LE ROUX

Laëtitia LE ROUX annonce que la commission Communication - Vie associative, culturelle et festive propose de modifier le tarif de l'abonnement des Escapades de la régie festivités du fait que la saison 2026/2027 comptera 6 soirées.

Voici la proposition de modification :

ESCAPADES	
OBJET	TARIF TTC
Repas Unitaire Adulte	30 €
Repas Unitaire Enfant – 10 Ans	15 €
Soirée spectacle place numérotée	30 €
Soirée spectacle placement libre	25 €
Abonnement Saison 6 soirées	150 €
Abonnement Saison 5 soirées	130 €
Bouteille Vin	8 €
Pichet de Punch	12 €
Bouteille spiritueux et digestif	50 €
Bouteille Champagne	30 €
Canette Soda et grande bouteille d'eau	2 €
Verre de Vin	1.50 €
Coupe de Champagne	4 €
Verre spiritueux et punch	2 €
Verre digestif	3.50 €
Verre Pression (bière)	2 €
Verre Café	1 €
Assiette Tapas	5 €

Le Conseil municipal,

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 5 décembre 1994 créant une régie de recettes pour les locations de salles et matériels et la délibération du conseil municipal en date du 4 juillet 2019 relative à la modification de la régie recettes pour les locations de salles et matériels ;

Vu la délibération n°040/2021 relative à la mise à jour des tarifs des régies Eau, Marché et Festivités du conseil municipal en date du 08/04/2021 ;

Vu la délibération n°089/2021 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 28/10/2021 ;

Vu la délibération n°091/2021 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 07/12/2021 ;

Vu la délibération n°080/2022 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 29/09/2022 ;

Vu la délibération n°076/2023 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 21/09/2023 ;

Vu la délibération n°011/2024 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 08/02/2024 ;

Vu la délibération n°077/2024 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 30/09/2024 ;

Vu la délibération n°061/2025 relative à la mise à jour des tarifs de la régie Festivités du conseil municipal en date du 29/09/2025 ;

Considérant la modification de tarif proposée ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré,



DECIDE à l'unanimité

- D'approuver les tarifs de la régie de recettes Festivités comme suit :

LOCATION SALLES						
	HANGAR + BUVETTE CHAMP DE FOIRE		HALL DU FOYER		FOYER COMPLET HALL + GRANDE SALLE <i>Sonorisation comprise</i>	
	Tarif/jour	Cautiion	Tarif/jour	Cautiion	Tarif/jour	Cautiion
Associations de Quissac	20 €	500 €	50 €	1 500 €	150 €	1 500 €
Particuliers de Quissac (Justificatif de domicile obligatoire)			200 €		600 €	
Associations extérieures			300 €		900 €	
Particuliers extérieurs			600 €		1 800 €	
Retenue sur caution si la salle n'est pas nettoyée			200 €		600 €	

FORFAIT ANNUEL DES COMITES DES FETES	
Tout le prêt de matériel + occupation gratuite du foyer (1 date par an) + occupation gratuite de la buvette et du hangar du champ de foire pendant les manifestations	
ASSOCIATIONS	TARIF
Club Taurin	200 €
Comité des Fêtes de Vièle	
Comité des Fêtes de Quissac	
Quissac Pétanque	
Dimanches verts	
Le Caliméro	

LOCATION MATERIEL ET MOBILIER					
	TARIF ELEMENT/JOUR	TARIF ELEMENT/JOUR	TARIF ELEMENT/JOUR	TARIF ELEMENT/JOUR	CAUTION
	ASSOCIATIONS DE QUISSAC	PARTICULIERS DE QUISSAC	ASSOCIATIONS EXTERIEURES ET COLLECTIVITES	PARTICULIERS EXTERIEURS	
Table	1.00 €	1.00 €	2.00 €	3.00 €	500 €
Banc	1.00 €	1.00 €	2.00 €	3.00 €	500 €
Grille expo	1.00 €	1.00 €	2.00 €	3.00 €	500 €
Barrière de ville	1.00 €		2.00 €		500 €
Beucairoise avec 2 colliers	2.00 €		4.00 €		1 000 €
Forfait Chargement /Déchargement Beucairoises			80.00€		
Mange debout (Uniquement avec location du foyer)	2.00 €	2.00 €	4.00 €	5.00 €	
Lot de 1 table et 6 chaises		10.00 €		30.00 €	500 €

ESCAPADES	
OBJET	TARIF TTC
Repas Unitaire Adulte	30 €
Repas Unitaire Enfant – 10 Ans	15 €
Soirée spectacle place numérotée	30 €
Soirée spectacle placement libre	25 €
Abonnement Saison 6 soirées	150 €

REÇU EN PREFECTURE
 le 09/06/2026
 Application agréée E-legalite.com

Bouteille Vin	8 €
Pichet de Punch	12 €
Bouteille spiritueux et digestif	50 €
Bouteille Champagne	30 €
Canette Soda et grande bouteille d'eau	2 €
Verre de Vin	1.50 €
Coupe de Champagne	4 €
Verre spiritueux et punch	2 €
Verre digestif	3.50 €
Verre Pression (bière)	2 €
Verre Café	1 €
Assiette Tapas	5 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Président de séance,
Serge CATHALA



La secrétaire de séance,
Jeannette SANCHEZ

Certifiée exécutoire compte-tenu :
De la transmission en préfecture le : 09/06/2026
De la publication : 09/06/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2026 4

Application agréée E-legalite.com